

Réseau des Entendeurs de Voix (REV) : des groupes de parole et des informations pour les personnes concernées



Le Funambule donne la parole à Claudia Haesaert, Présidente de REV Belgium (Réseau des Entendeurs de Voix), créée en 2014 et membre du Réseau international des entendeurs de voix.

« Dans les années '70, un psychiatre néerlandais, Marius Romme, avait été interpellé par une de ses patientes, qui lui a dit, en substance : « Je n'apprécie pas la manière dont vous me soignez. Pourriez-vous me soigner en ne prenant pas uniquement en compte mon symptôme mais en vous intéressant au contenu des voix que j'entends ? ». Il a alors commencé à se pencher sur la question et il a mené des études, avec sa consœur Sandra Escher, sur le phénomène.

« Les voix ne sont pas le signe d'une maladie mentale mais un phénomène porteur de sens », Marius Romme.



Ils ont établi que près de 30% de la population mondiale avaient un jour ou l'autre entendu des voix. L'idée qu'il s'agirait de personnes schizophrènes est encore largement répandue.

Ils ont aussi approfondi un des aspects, à savoir le fait que des personnes vivaient très bien le fait d'entendre des voix et le géraient de manière très positive.

Pour aider celles et ceux qui éprouvent plus de difficultés dans l'acceptation, nous avons créé le [REV](#), afin de proposer des groupes d'entraide et de parole (à Bruxelles, Liège, Nivelles, Namur et en Flandre), destinés aux entendeurs de voix, bien sûr, mais aussi dans une vision plus large, aux personnes qui vivent des perceptions hors du commun, inexplicables, comme des visions, des sensations, des odeurs.

Nous tenons ces groupes de parole, facilités par des entendeurs de voix, dans des lieux du secteur de la santé mentale mais éloignés des structures hospitalières. Les participants sont ainsi tout à fait libres de parler de la psychiatrie, en dehors de toute structure, qui freinerait l'expression de leur ressenti.”

Interview de Franca Rossi

EN SAVOIR PLUS :

[Site officiel du REV](#)

[Page facebook](#)